

**Sortie sur le
Sentier national**
Sortie du 1^e novembre 2015

Lieu : Réserve faunique Mastigouche à Mandeville

Heure: 09.00 heures à l'Accueil Catherine de la Réserve
(arriver 10 minutes d'avance)

Nom du sentier : Le sentier du **Tonnerre**.

Longueur des parcours ;

A ; 18.7 km pour le sentier au complet ou

B ; un aller-retour de 12. km jusqu'à la falaise Vianney-Guillemette.

Dénivelé ; Près de

A ; 660 pour le 18.7 km et

B ; 200 m pour le 12 km

Description :

A ; randonner le sentier du Tonnerre ainsi que son accès de 0.7 km, en longeant les lacs Bossu, et Bonneterre, en traversant la rivière Aux Écorces, en longeant la fameuse falaise Vianney-Guillemette.

B ; à partir de la fin du sentier du Tonnerre, monter et longer la falaise Vianney-Guillemette sur 2 km.

Quoi apporter; bottes de randonnée, lunch du midi, sac à dos, 2 litres d'eau, imperméable, bâtons de rando (recommandés car avec les feuilles tombées et la possibilité de neige...), vêtement chaud, mitaines ou gants, tuque, vêtements de rechange pour le retour.

Comment s'y rendre : De Berthier, suivre la route 347 vers le Nord jusqu'à St. Gabriel de Brandon, puis tourner à droite sur la 348 vers l'Est, puis tournez à gauche sur le rang St.Louis qui devient St.Augustin, puis tourner à droite sur la 20^e ave. puis tourner à gauche sur St-Charles Borromée qui devient rg. Mastigouche, puis continuer vers l'Accueil Catherine de la Réserve faunique Mastigouche soit à environ 18 km au Nord de Mandeville

Donc prévoir plus de 1.30 hrs de transport de Montréal pour se rendre à l'accueil de la réserve et 20 minutes de plus pour se rendre à la fin du sentier .

Note ; nous annulerons seulement s'il y a des rafales de vent de plus de 50 km/hrs ou prévision d'orage.

Pour besoin ou offre de covoiturage, contactez moi.

Réal Martel

tél; 450-658-7434 ou par courriel